



**SARTHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°72-2026-123

PUBLIÉ LE 22 JUIN 2026

# Sommaire

## **Préfecture de la Sarthe / Service des sécurités**

72-2026-06-22-00002 - RAA AP dérogation bruit canicule 06 2026 sans annexes (3 pages)

Page 3

Préfecture de la Sarthe

72-2026-06-22-00002

RAA AP dérogation bruit canicule 06 2026 sans  
annexes



**PRÉFET  
DE LA SARTHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **Arrêté n° DCPAT 2026-0160 du**

**portant modification à titre dérogatoire de l'arrêté n° 960-1758 du 23 mai 1996 modifié relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans le département de la Sarthe**

Le Préfet de la Sarthe  
Chevalier de l'ordre national du Mérite

- Vu** l'ordonnance n° 45-2339 du 13 octobre 1945 modifiée relative aux spectacles ;
- Vu** le code de la santé publique, notamment les articles L.1311-1 et suivants, L.1337-6, R.1336-4 à R.1336-16, et R.1337-6 à R.1337-10-2 ;
- Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2212-1 et suivants, L.2213-4, L.2214-4 et L.2215-1 ;
- Vu** le code de l'environnement, notamment les articles L.171-8, L.571-1 et suivants, et R.571-1 et suivants ;
- Vu** le code civil, notamment l'article 1240 ;
- Vu** le code pénal, notamment les articles R.610-1, R.610-5 et R.632-2 ;
- Vu** le code de procédure pénale, notamment les articles R.15-33-29-3 et R.48-1 ;
- Vu** le code de la sécurité intérieure, notamment les articles L.333-1 et L.334-2 ;
- Vu** le code du travail, notamment les articles L.4111-1 et L.4111-3 ;
- Vu** le décret n° 2017-1244 du 7 août 2017 relatif à la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés ;
- Vu** le décret du 12 juin 2025 portant nomination de M. Sébastien JALLET en tant que préfet de la Sarthe ;
- Vu** l'arrêté ministériel du 5 décembre 2006 modifié relatif aux modalités de mesurage des bruits de voisinage ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 960-1758 du 23 mai 1996 modifié relatif à la lutte contre les bruits de voisinage dans le département de la Sarthe ;

**Considérant** la situation exceptionnelle liée au déclenchement de l'alerte canicule de niveau rouge à partir du 21 juin 2026 nécessitant de modifier les horaires autorisés de travaux de chantier afin de prévenir les risques pour la santé des personnes ;

## **ARRETE**

### **Article 1 :**

Pendant la durée d'activation de l'alerte canicule de niveau 4 (vigilance rouge) en cours dans le département de la Sarthe, les entreprises et collectivités sont autorisées à titre dérogatoire à effectuer des travaux du lundi au vendredi jusqu'à 22h00 et à partir de 05h00.

### **Article 2 :**

Le présent arrêté est d'application immédiate dès sa publication au recueil des actes administratifs de la Sarthe.

### **Article 3 :**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès du Préfet de la Sarthe soit hiérarchique, auprès du Ministre chargé de la Santé (Direction générale de la santé – 14 avenue Duquesne - 75350 Paris 07 SP), dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Sarthe. L'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Outre les recours gracieux et hiérarchique, un recours contentieux peut être déposé auprès du tribunal administratif de Nantes (6 allée de l'île Gloriette – 44000 Nantes), dans le délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Sarthe, ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé.

### **Article 4 : Exécution**

La secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe, les sous-préfets, le directeur général de l'Agence régionale de santé des Pays de la Loire, le directeur départemental de la sécurité publique, le Colonel commandant du groupement de Gendarmerie et les maires sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Sarthe.

Le Préfet de la Sarthe

